

Le 22 juin 2021

M. Emmanuel Macron  
Palais de l'Élysée  
55 rue de Faubourg Saint-Honoré  
75008 Paris

Monsieur le Président de la République,

Le 29 juin 2020, la seconde tranche du réacteur de Fessenheim a été définitivement arrêtée. Un an après cette décision politique, le moment est venu d'en faire le bilan climatique, économique et social.

L'arrêt des deux tranches de 900 MWe a diminué la production nationale de 12 milliards de kWh par an, soit le quart du solde exportateur annuel de la France. Pour la première fois depuis 40 ans, la France a diminué sa puissance électrique installée, au moment même où la consommation d'électricité est appelée à augmenter afin de tenir nos engagements climatiques. Dès le 8 janvier, un blackout n'a pu être évité au niveau de l'Europe qu'au prix de délestages coûteux, concrétisant les conséquences d'un manque de capacités de production pilotables qui ne peut que s'aggraver. Pour réduire le risque prévisible de pénurie, nos amis allemands avaient mis d'ailleurs en service un mois plus tôt la centrale au charbon de Datteln 4 (1 100 MWe) dont l'électricité est 100 fois plus carbonée que celle produite par le nucléaire.

La maîtrise des émissions des gaz à effet de serre est, à juste titre, au premier plan de vos préoccupations. Or, notre nucléaire est l'énergie reconnue -même par ses opposants- comme la moins émettrice de CO<sub>2</sub> ce qui permet à la France d'être le pays le moins émetteur parmi les pays du G7. Il est incontestable que l'arrêt de ces deux unités se traduit par un supplément d'émissions de 5 à 10 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> par an sur la plaque France-Allemagne-Benelux selon que la production de substitution fait appel au gaz ou au charbon. Pour compenser l'arrêt de ses centrales nucléaires, la Belgique s'apprête à commander des centrales à gaz !

En termes financiers, les 12 TWh non produits ont réduit notre capacité d'exportation, créant une perte de 500 M€/an aggravant d'autant le déficit de la balance du commerce extérieur. L'État a dû de plus indemniser les actionnaires allemands et suisses, ainsi que l'exploitant pour cette décision d'arrêt injustifiée. Ce dernier point coûte à lui seul 500 M€ au contribuable la première année puis une annuité que l'on peut estimer à environ 250 M€ à titre de compensation pour le « manque à produire » jusqu'aux 60 ans de la centrale. Pour les contribuables, c'est une charge supplémentaire d'environ 10 milliards d'Euros qui leur est ainsi imposée, au sens le plus direct du terme. Pour les finances des collectivités territoriales, les conséquences sont aussi désastreuses, au moment où elles doivent gérer les conséquences sociales de la fermeture. Sur le plan social et de l'emploi, l'effectif présent sur le site pour les opérations de démantèlement est environ 10 fois inférieur à celui des réacteurs en exploitation. Si les salariés d'EDF peuvent bénéficier de propositions de reclassement sur d'autres sites, ce n'est pas le cas des sous-traitants. Ils perdent des marchés pour un montant que l'on peut estimer à environ 100 M€/an. Selon les élus locaux les engagements de l'État n'ont pas été tenus : les entreprises qui devaient venir créer de nouveaux emplois sont encore attendues et d'importantes surfaces de terrains destinées à leur accueil ont été déclarées « espaces protégés » par les services de l'État et donc non-aménageables. Le site et les populations voisines se sentent abandonnés.

Quel élément positif peut-on inscrire dans ce bilan? La décision d'arrêter la centrale de Fessenheim résulte d'un accord entre deux partis politiques en 2011, pour des raisons électoralistes, au mépris de l'intérêt général. Vous l'avez malheureusement reprise à votre compte. Comment ne pas reconnaître qu'elle pénalise la France ? Le prétexte de l'âge des réacteurs ne peut justifier ce choix dès lors que l'Autorité de Sûreté avait salué l'excellente performance des unités et des équipes d'exploitation en termes de sûreté.

Un tel bilan doit conduire à réfléchir, d'autant que l'usage de l'électricité est appelé à s'accroître dans tous les domaines : transports, bâtiments, industrie. La disponibilité d'une électricité décarbonée, sûre et bon marché est un facteur de compétitivité essentiel, qu'il faut préserver dans la perspective de la ré-industrialisation que vous souhaitez en commençant par ne pas sacrifier le nucléaire et ses 220 000 emplois.

La politique suivie depuis la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV), déclinée dans la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) et la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), apparaît utopique et dangereuse. La France ne peut confondre rêves et réalités, science et opinion, faits et idéologie. L'orientation

systématiquement anti-nucléaire qui a inspiré ces textes conduit à des objectifs irréalistes, nuisibles au climat, à notre industrie comme à notre indépendance.

En 2015, la LTECV prescrivait de réduire à 50 % la contribution du nucléaire à la production d'électricité en 2025. Un objectif irréfléchi et arbitraire qu'il a fallu rapidement réviser. L'expérience n'a cependant pas porté ses fruits puisque la SNBC validée en 2019 prévoit la fermeture de 14 tranches nucléaires d'ici 2035, un objectif incompatible avec la garantie de fourniture d'électricité, les objectifs climatiques de la France et la volonté réaffirmée de préserver notre indépendance énergétique, notre industrie et nos capacités en hautes technologies.

Il semble très difficile d'instaurer en France un débat serein et désintéressé sur la transition énergétique. Alors que la priorité devrait être de réduire la consommation de combustibles fossiles, le débat est trop souvent réduit à l'affrontement Nucléaire/Énergies renouvelables dans notre mix électrique alors que celui-ci est déjà très largement décarboné.

Le mix électrique doit comporter évidemment une part d'énergies renouvelables. Toutefois, la volonté de développer les énergies éolienne et photovoltaïque à marche forcée ne s'appuie pas sur une analyse rationnelle des avantages/inconvénients de cette politique et résulte d'*a priori* idéologiques qui portent préjudice à la France. L'Allemagne ne peut constituer une référence en la matière. L'investissement massif qu'elle consent pour développer les ENr ne lui a pas permis d'améliorer son bilan carbone. J'observe avec inquiétude l'intensité de l'action de nos amis allemands auprès des instances européennes, notamment dans la préparation des décisions sur la taxonomie. Il est évident que le préjugé antinucléaire est puissant outre-Rhin, et qu'en bonne logique, la politique allemande peut viser à briser l'avantage économique que le nucléaire apporte encore à la France. L'influence antinucléaire dogmatique qui prévaut dans certains de nos ministères, services publics ou parapublics et, plus grave encore, dans nos représentations au niveau européen, leur offre un appui inespéré et expose notre pays à de graves échecs.

La volonté de tenir nos objectifs climatiques, de préserver la capacité industrielle de notre filière nucléaire et d'assurer notre indépendance énergétique à moyen et long termes exige de disposer d'études prospectives libérées de toute emprise idéologique. Ce travail indispensable ne peut continuer d'être conduit sur la base d'une « sacralisation » de textes dont le caractère utopique est solidement établi. Repenser nos perspectives énergétiques sur des bases scientifiques faisant consensus est urgent, comme a pu le faire l'Académie des Technologies. Plus précisément, il convient de réviser en profondeur la SNBC et la PPE sur des bases rationnelles, d'engager sans délai un programme de construction de nouvelles unités nucléaires donnant une visibilité à long terme à l'ensemble des acteurs et de relancer de façon vigoureuse la recherche sur le nucléaire de demain.

L'électricité devient un enjeu central. Quelle raison pourrait conduire la France à continuer de procrastiner quant à l'avenir de son opérateur historique, aujourd'hui en danger ? Quelle raison pourrait justifier de poursuivre la dilapidation d'un patrimoine scientifique, industriel et humain reconnu dans le monde, au moment même où le GIEC et L'AIE affirment que les objectifs climatiques appellent à préserver les capacités nucléaires reconnues comme sûres et à développer puissamment le parc nucléaire mondial ?

Aucun de mes courriers précédents n'ayant reçu de réponse, je réitère ma demande de pouvoir m'entretenir avec vous de cette question primordiale et complexe. Peut-être celui de vos collaborateurs qui voudra bien lire cette lettre jusqu'à la fin consentira-t-il à rompre un silence qui renforce l'impression d'opacité qui entoure le dossier énergétique.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma haute considération.



Bernard Accoyer  
Président PNC-France